



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

## CSA de l'AEFE

12 juin 2025

### Déclaration liminaire de la FSU

**Madame la Directrice Générale, mesdames et messieurs les membre du CSA,**

Nous souhaitons ouvrir cette séance en exprimant toute notre solidarité avec les Assistants et Assistantes d'Éducation de France et de l'étranger, après l'assassinat tragique d'une AED à Nogent.

Concernant l'AEFE, ni le **boycott** du CSA en avril, ni le **silence** lors de la séance suivante n'ont permis à l'Agence de prendre en compte **la gravité du malaise et la profondeur de la crise du dialogue social**.

Nous donnerons trois exemples :

Pour l'**instruction relative au dispositif de signalement d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes et sexuels** à l'AEFE, est-il normal que malgré nos relances, ce document ne figure à l'ordre du jour qu'à la toute dernière minute alors qu'il s'agit d'une prérogative du CSA ? Il n'est d'ailleurs ni compréhensible, ni réglementaire que ce document ait été renommé "vademecum" en cours de route, alors que l'arrêté stipule une instruction. Quel message cela fait-il passer quant à la politique de l'AEFE sur ces sujets ?

**Autre exemple, on découvre lors de l'envoi de l'ordre du jour que le rapport social unique est tout bonnement absent** de ce CSA.

Enfin, **concernant la programmation des travaux du CSA, la moitié des points prévus pour cette année scolaire n'ont pas été traités alors qu'il s'agissait déjà d'un report** : ISVL/ ICCVL, la transposition des primes, circulaire absences. **Pire encore, une partie de ces points ont été retirés de la programmation de l'année prochaine**, comme le bilan du plan égalité professionnelle pour l'année 2024.

Il ressort de tout cela un message limpide : **l'entrave au dialogue social devient systématique, voire systémique**.

Ce mépris du rôle des représentants et représentantes des personnels **se retrouve dans le réseau**, où, trop souvent, **les règles du dialogue social sont piétinées, les discours anti syndicaux et les intimidations se banalisent**. Et que dire du **nouveau report du groupe de travail, dédié à la mise en place des CHSCT**, visant à l'amélioration du dialogue social dans les établissements ? C'est un signal **désastreux**. Encore une fois, le choix des priorités de l'Agence pose question.

Par ailleurs, ce CSA se distingue par des **fermetures massives de postes de détachés titulaires de l'Éducation nationale, pour les rentrées 2025 et 2026**. Certes, le contexte budgétaire pèse, mais il n'explique pas tout, c'est l'Agence qui choisit de mener cette politique désastreuse alors que le plafond d'emploi reste inchangé !

Pour la FSU, non seulement l'AEFE se doit de sauvegarder **les supports de postes, mais aussi de lutter** auprès du MEN **en s'opposant au bornage des détachements**, voire en **revendiquant son assouplissement**, au lieu de le justifier.

Vos choix, ajoutés **aux refus de détachement et aux postes non pourvus**, sont autant d'éléments qui affaiblissent gravement la mission de l'opérateur public.

**Un point de rupture est atteint à ce CSA**. L'équilibre du réseau historique bascule, et **son attractivité** est mise à mal.

Nous le réaffirmons haut et fort : **le modèle AEFE fonctionne**. Aujourd'hui, par vos décisions et vos renoncements, **ne devenez pas les fossoyeurs de l'opérateur public**.